

Modèle de courrier pour les élus

Monsieur le Maire, Monsieur le député, Monsieur le sénateur.

Je tiens à vous faire connaître mon inquiétude pour les raisons suivantes.

En tant que médecin généraliste soucieux de la qualité des soins et des installations et remplacements sur nos territoires, je suis engagé dans la formation des futurs médecins en général et médecins généralistes en particuliers comme maître de stage.

Pour cela je bénéficie de formations à la pédagogie spécifiques reconnues et agréées par l'organisme [ANDPC](#), que je pouvais jusqu'à présent réaliser **en plus** de ma formation médicale continue. Dorénavant et du fait des nouvelles dispositions suite à l'arrêté ministériel du 22/12/2021 ([lien](#)) je devrais puiser sur mes heures de formations continue pour réaliser formations pédagogiques. Ceci constitue indéniablement un frein à mon engagement et je suis persuadé qu'en bout de chaîne cela aura des conséquences néfastes sur la qualité de la formation des futurs médecins et sur leur désir d'installation dans nos régions et communes.

En résumé, la décision ministérielle qui vient de restreindre mes droits à la formation pédagogique qui m'est indispensable pour encadrer correctement les étudiants en médecine dans mon cabinet, constitue une régression et un désengagement qui aura des conséquences sur les futures installations de médecins généralistes. Je vous demande de pouvoir agir politiquement pour le rétablissement de ces droits.